

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 601f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Conférence européenne de haut niveau sur la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006-2015

Strasbourg, 18.09.2007 – La mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006-2015 sera le thème central de la Conférence européenne de haut niveau qui se tiendra à Zagreb, en Croatie, les 20 et 21 septembre.

Cette conférence, qui sera organisée conjointement par la Direction générale de la Cohésion sociale du Conseil de l'Europe et le ministère de la Famille, des Anciens Combattants et de la Solidarité intergénérationnelle de la République de Croatie, rassemblera plus de 150 experts gouvernementaux et non gouvernementaux des questions liées au handicap.

« Le Plan d'action vise à ce que les personnes handicapées ne soient plus perçues comme des patients mais comme des citoyens. Sa mise en œuvre pourrait améliorer la qualité de vie d'un grand nombre de personnes handicapées en Europe », a déclaré Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe.

« Le moment est venu, pour chacun d'entre nous, de passer du stade des politiques à celui de la pratique, afin d'améliorer l'inclusion et la participation active des personnes handicapées dans la société, et de garantir l'égalité des chances et la non-discrimination », a-t-elle ajouté.

La Conférence européenne de haut niveau « sur le Plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006-2015 : mise en œuvre au niveau national – de la politique à la pratique » est une avancée à l'heure où un grand nombre d'Etats européens signent la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Les Etats membres saisiront cette occasion pour échanger des bonnes pratiques et des idées et faire progresser les réformes nationales.

Les groupes de travail de la conférence auront notamment pour thèmes la mise en œuvre du Plan d'action dans les stratégies et la législation nationales, les formes de développement de la coopération régionale et internationale ou l'interaction des ONG avec les institutions nationales et les autorités locales.

La conférence permettra aussi de relever des exemples de bonnes pratiques en matière de protection sociale pour les personnes handicapées dans les Etats membres participant.

La conférence adoptera une Déclaration comprenant des recommandations pratiques, qui seront ensuite mises en ligne à l'adresse www.coe.int/SOC-SP/.

Le « [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et de la pleine participation des personnes handicapées à la société : améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe 2006-2015](#) » a été lancé lors de la Conférence européenne sur le handicap organisée à Saint-Petersbourg, en Russie, les 21 et 22 septembre 2006.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.